



MAIRIE
38380 SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

service secrétariat général

Tél : 04 76 88 60 18 - Fax : 04 76 88 75 10
direction@saintpierredechartreuse.fr

Monsieur Le Président
CADA
35, Rue Saint Dominique
75700 PARIS

Vos réf : 20143588
Nos réf : YG /cbb
Objet : Ville de St Pierre de Chartreuse / CADA

Saint Pierre de Chartreuse, le 19 Novembre 2014

A l'attention de Madame Anne JOSSO

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 novembre 2014.

I- OBSERVATION PREALABLE

J'observe une totale frustration des Conseillers Municipaux de l'opposition, qui n'arrivent toujours pas à accepter, six mois après, le vote des élections municipales, et qui, ce faisant, témoignent d'un activisme désordonné, et l'un des objectifs est de paralyser le fonctionnement de la Commune, en faisant vider « les armoires »... Nous sommes dans une situation claire de détournement du bénéfice des règles de la CADA.

II- L'ORGANISATION DE LA COMMUNE

Nous sommes une petite commune de montagne, au cœur du Parc de Chartreuse, et je dispose en tout et pour tout, pour l'ensemble du personnel administratif, de trois agents, qui devraient donc cesser toute activité pour satisfaire cette boulimie désordonnée qui suppose l'arrivée probablement d'un petit camion de déménagement...

III- SIVU

Je relève que votre avis du 10 Novembre confirme que les conseillers de l'opposition du Conseil Municipal ne disposent d'aucun droit qui leur sont propres.

Par ailleurs la réclamation par un particulier de la totalité de toutes les comptabilités pendant 4 ans sans désignation des questions recherchées et de l'objectif proposé ne respecte pas l'article L.5211-46 du CGCT.

IV- PREPARATION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Je confirme, lorsqu'une délibération est envisagée et proposée au vote, pouvoir mettre à disposition de celui ou de celle qui en fera la demande, les documents préparatoires, qui sont destinés à être validés par ladite délibération à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

V- **CONFIRMATION**

Je confirme que je suis à la disposition des intéressés pour leur communiquer la copie de tous les permis de construire, de toutes les délibérations du Conseil Municipal, et pour ce faire il convient à chaque fois de préciser la date du document, et sa référence.

J'attends donc une demande des intéressés qui serait claire, concise, cohérente, et conforme aux observations de la présente lettre.

Je vous rendrai compte des interrogations et des difficultés que je pourrais rencontrer à ce sujet.

Je réserve bien sûr une copie de cette lettre aux intéressés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueux sentiments.

**Le Maire,
Y. GUERPILLON**

